



La soutenance de la thèse de doctorat d'Okala Ebodé du MRC, initialement programmée le vendredi 24 juillet a été suspendue à la dernière minute, sans aucune raison officielle.

Le candidat se trouvait pourtant déjà en salle de soutenance en attendant l'arrivée du jury, quand cette surprenante nouvelle lui a été donnée.

Dans un communiqué rendu public ce lundi 27 juillet, le syndicat national des enseignants du supérieur (Synes) exprime sa vive préoccupation sur une cette situation curieuse qui « **tendrait à annihiler les franchises universitaires et les libertés académiques** »

Le Synes rappelle dans son communiqué l'article 40 du décret No 93/27, portant disposition commune aux universités, qui dispose entre autres que « **l'Enseignement et la recherche impliquent l'objectivité du savoir et la tolérance des opinions** ».